Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je profite de l'occasion qui m'est donnée par cette consultation publique pour affirmer mon soutien plein et entier à l'arrivée sur la zone du plateau classée « site industriel clés-en-main », de l'entreprise Rockwool, spécialisée dans la laine de roche.

Natif de Soissons, j'ai vu notre territoire, comme beaucoup d'autres en France, être touché de plein fouet par la désindustrialisation à la fin du siècle passé : des salariés qui ont vu leurs usines fermer, au total plusieurs milliers d'emplois détruits dans le bassin soissonnais, des drames sociaux et des savoirs faire reconnus qui disparaissent.

Depuis, tous les acteurs – privés, publics – travaillent pour dynamiser le tissu économique local et rebondir : accompagnement d'entreprises endogènes dans leur extension, implantation d'entreprises nouvelles,...

En effet, l'attractivité d'un territoire se mesure à l'aune de différents facteurs, la vitalité économique étant le premier à mes yeux : l'entreprise crée l'emploi, le travail favorise l'inclusion sociale, apporte des revenus décents pour faire vivre sa famille permettant d'irriguer le bassin de vie et de renforcer l'économie résidentielle : augmentation du nombre de commerces, diversité de l'offre culturelle et sportive, nouveaux logements et équipements publics pour répondre aux besoins grandissants,....

Ce projet industriel fait donc sens au regard de l'histoire du soissonnais et correspond pleinement à un avenir prospère auquel les habitants aspirent.

Néanmoins, comme tout projet de cette nature, il peut inquiéter, notamment sous l'angle sanitaire. Ainsi, n'étant en rien spécialiste dans ce domaine comme tout un chacun d'ailleurs, je pense que cette implantation doit être encadrée par des règles administratives, techniques, environnementales et sanitaires très strictes.

A ce titre, j'ai pleinement confiance en l'Etat - et ses services déconcentrés, DREAL, ARS – peu connu pour un laxisme particulier en matière environnementale, pour veiller à autoriser la construction et l'exploitation de cette usine dans le respect de la santé des salariés et de tous les riverains.

Dominique Bonnaud